

Loi anti-inflation

A court terme, il a peut-être pour effet d'assourdir les exigences, les demandes et les désirs des salariés. Mais lorsque les contrôles seront abolis, et fatalement ils le seront un jour, les revendications seront plus fortes que jamais. Tous ceux qui auront été lésés éprouveront un légitime désir de rattrapage. Ils voudront obtenir les hausses qui, selon eux, auraient dû leur revenir, mais que le programme anti-inflation les aura empêchés de recevoir.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole. Il ne pourra poursuivre qu'avec le consentement unanime de la Chambre. La Chambre est-elle d'accord pour autoriser le député à achever?

Des voix: D'accord.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, je n'ai nul désir de prendre plus que mon temps. Je conclus très rapidement, en disant au ministre que je suis d'accord avec le principe du droit d'appel à tous ceux qui s'estiment lésés par une décision de la Commission, mais que nous nous trouvons à entraver plus que jamais la liberté de la négociation collective. Le programme est un échec, et il le restera. Je prédis que dans un avenir pas trop éloigné, le gouvernement, qui s'est converti si tard à l'idée de ce programme, viendra annoncer au Parlement son intention de faire sauter les contrôles, de rétablir la liberté des négociations collectives, de rendre aux salariés le droit de débattre librement leurs conditions avec leurs employeurs, comme cela se pratique aux autres niveaux de l'économie.

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir vous faire part de mes observations. Quand on jette un coup d'œil au bill C-89, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi on l'a introduit et pourquoi le gouvernement veut l'adopter de toute urgence, comme il nous l'a dit cet après-midi. Il y a quatre mois seulement que la Chambre a adopté le bill C-73. Et voilà qu'on nous soumet le bill C-89 pour le modifier. Peut-être devrions-nous prendre quelques minutes pour revoir comment on a examiné le bill C-73. Nous comprenons peut-être mieux alors la raison d'être du bill C-89.

Parlant de son programme anti-inflation, le premier ministre (M. Trudeau) a dit qu'il espérait la participation massive du public. Il a dit également que nous pouvions l'inciter à le faire. Mais ce n'est pas ce qui est arrivé. Le public n'a pas marché.

Quand le comité de direction du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques s'est mis en devoir d'obtenir l'appui massif du public, il a dressé une liste de 25 groupes intéressés qui viendraient devant le comité débattre le programme anti-inflation. Nous avons demandé à des députés ministériels si on avait fixé un délai aux audiences du comité. Il nous ont dit qu'ils ne le pensaient pas et que nous pouvions continuer. Évidemment, nous nous rendions compte que le gouvernement voulait faire adopter la loi, peut-être même avant le congé de Noël. Cependant, au début des séances du comité permanent, le gouvernement ne paraissait pas pressé, du moins si l'on en juge par l'attitude des députés ministériels.

Nous avons établi notre calendrier et le comité permanent s'est réuni la première fois le 30 octobre. Le comité directeur avait accepté de recevoir un échantillonnage de groupes représentant les consommateurs, les enseignants, les ouvriers, les hommes d'affaires, les professions libérales, les agriculteurs, et d'autres. Lorsque le rapport fut présenté, le député libéral de Windsor-Ouest (M. Gray) proposa que le rapport du comité directeur soit mis de côté

[M. Orlikow.]

et que le bill soit étudié au comité afin d'en faire rapport à la Chambre le 14 novembre. Après bien des discussions, la date a été repoussée au 21 novembre. Néanmoins, comme les députés peuvent le voir, en l'espace de quelques heures, on est passé de l'idée de la participation massive du public à une position de quasi clôture, à l'étape du comité. Je regrette de le dire, mais cette situation a été imposée au comité par les députés libéraux.

• (2120)

A partir de ce moment, les séances ne furent qu'une farce. La manœuvre que j'ai décrite était une démarche calculée. Le député de Windsor-Ouest est arrivé au comité permanent avec instruction d'étouffer la discussion, j'en suis certain. Les instructions qu'il avait reçues étaient de faire expédier la mesure à toute allure—tant pis pour la participation du public, tant pis pour le Parlement, il faut faire vite.

Le ministre des Finances (M. Macdonald) a encouragé cette attitude. Examinons les comptes rendus. Nous avions tous un exemplaire du bill et du Livre blanc, et le ministre a commencé par lire le bill mot à mot. Autrement dit, au lieu de faire une courte déclaration à l'ouverture de la séance, il a décidé d'utiliser tout le temps du comité en lisant le bill C-73, mot à mot, article par article, jusqu'à ce que nous l'arrêtions. Il a été assez ennuyé lorsque nous l'avons arrêté en lui disant que nous ne voulions pas entendre la lecture du bill dans tous ces détails, mais que nous voulions lui poser des questions. Lorsque nous lui avons posé des questions, il n'a pas fourni beaucoup de réponses. Il a dit, par exemple, que les réponses dépendraient du jugement rendu par la Commission de lutte contre l'inflation ou de la position que rendrait le directeur. Donc, les membres ont compris pourquoi il voulait lire le bill. Il voulait faire son numéro et passer à autre chose.

Même le dépôt des amendements a été contrecarré. Nous étions convenus de déposer nos amendements à un moment précis, comme le gouvernement l'avait fait, afin de permettre à tous les membres du comité de les étudier en regard du bill. Or, le moment venu d'étudier ces amendements, les députés libéraux présentèrent leurs propres amendements privés en plus des amendements qui avaient été présentés par le gouvernement et l'opposition. Puis ils firent perdre son temps au comité en discutant de leurs amendements privés au lieu de ceux qu'il avait été convenu d'étudier. Quoi qu'il en soit, les députés libéraux se prononcèrent contre les amendements privés présentés par leurs propres collègues du parti. Point n'est besoin d'être un homme de parti pour voir que c'était là une manœuvre destinée à faire perdre son temps au comité, pour empêcher si possible la discussion. Il s'agissait purement et simplement de faire obstacle et de parer à toute discussion sérieuse.

Si la loi anti-inflation ne donne pas de résultat—et c'est l'opinion largement répandue dans tout le pays—il faut en rejeter carrément le blâme sur les députés libéraux membres du comité, non pas sur tous, mais sur un grand nombre d'entre eux qui ont contribué à cette farce. Quant au manque de participation du public, il faut en rejeter carrément le blâme sur le député de Windsor-Ouest et sur le ministre des Finances. Ce sont eux qui ont fait obstacle à la discussion et qui ont fait perdre du temps, et c'est sur eux qu'il faut rejeter le blâme pour le gâchis qu'est devenu le programme, car j'estime que ce n'est qu'un gâchis.